



**Public visé :**

Personnes devant utiliser un harnais avec dispositif de retenue pour travailler ou se déplacer en hauteur.

**Prérequis :**

- Aptitude médicale au travail en hauteur
- Maîtrise de la langue française

**Textes officiels se rapportant à l'action de formation :**

- Equipements de protection individuelle : Articles R4321- 4, R4323-61, R4323-100 et R4323-106 du code du travail.
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2 et 4, R4141-3 et R4141-13 du code du travail.

**Durée :**

- 3,5 à 4 heures (0,5 jour).

**Périodicité :**

A définir par l'employeur au moyen de contrôles périodiques des capacités des travailleurs.

**Nombre de participants par groupe :**

10 personnes maximum.

**Objectif général de la formation :**

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de vérifier l'équipement individuel de protection contre les risques de chutes de hauteur et ses accessoires et de l'utiliser conformément aux prescriptions du fabricant.

**Programme détaillé de la formation :**

- Enseignements théoriques
  - Principes généraux de prévention définis par le code du travail.
  - Réglementation concernant le travail en hauteur.
  - Réglementation concernant les équipements de protection individuels.
  - Caractéristiques des dispositifs de protection contre les chutes de hauteur.
  - Risques inhérents au port du harnais.
- Enseignements pratiques
  - Vérifications avant utilisation.
  - Réglage du harnais.
  - Points de contrôles lors des vérifications périodiques.
  - Mises en situation sur un poste de travail en hauteur.
- Bilan de formation

**Codes de formation :**

Formacode : 31701 – Sécurité travaux en hauteur  
NSF : 230 – Spécialités polyvalentes du BTP

**Moyens d'encadrement :**

- Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients et d'un Service Administratif.
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD).

**Moyens techniques :**

- Pour les apports théoriques : salle de cours, chaises, tables, mur clair pour projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : Plan de travail en hauteur, zone d'évolution en hauteur, équipements sur lesquels les apprenants doivent être formés.
- En cas de formation sur un de nos centres, ces moyens sont à notre charge. En cas de formation intra-entreprise, ils doivent être garantis par l'employeur des bénéficiaires. Les appareils et installations doivent être conformes à la réglementation sans quoi la formation ne pourra pas avoir lieu.

### **Moyens et méthodes pédagogiques :**

---

- Formateurs en prévention des risques professionnels.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation

### **Moyens d'évaluation individuelle des acquis :**

---

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire).

### **Modalités d'obtention :**

---

- Attestation de fin de formation délivrée à l'issue de la formation précisant si les objectifs sont atteints ou non.

### **Sécurité et hygiène :**

---

- Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants, remis par leur employeur :
  - Casque de protection avec jugulaire,
  - Chaussures de sécurité,
  - Harnais et dispositif de retenue antichute,
  - Vêtement Haute Visibilité.
- En cas de formation intra-entreprise, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaire.

### **Accessibilité (handicap) :**

---

- Certains de nos centres sont accessibles aux personnes en situation de handicap. (Nous consulter)
- En cas de connaissance d'acrophobie, nous prévenir au préalable

### **Qualité de la prestation :**

---

- Toute variante souhaitée doit faire l'objet d'un programme sur mesure.
- La qualité de notre intervention ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

### **Tarifs :**

---

Intra : à partir de 690.00€ HT